

Décision dans la procédure d'opposition n° 5579

Opposante, Bruno Peyron, 7, Suite du Roi Oscar, Gustavia F-97133 Saint-Barthélémy, Guadeloupe (France), marque internationale n° 677 342 «THE RACE» (fig.) contre *Défenderesse Kitzbüheler Ski Club, 4, Hinterstadt, A-6370 Kitzbühel (Autriche) (pas de représentation),* marque internationale n° 767 381 «THE RACE» (fig.).

Le 4 novembre 2003, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. L'opposition n° 5579 contre la marque internationale n° 767 381 «THE RACE» (fig.) est close par classement.
2. La taxe d'opposition reste entièrement acquise à l'Institut.
3. Aucun dépens ne sont alloués aux parties.
4. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification, devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires. Une copie de la présente décision est à joindre aux mémoires de recours.

4 novembre 2003

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 5579

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	45
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.11.2003
Date	
Data	
Seite	7034-7034
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 841

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.